

## À quoi sert le syndicat ? Qu'est-ce qu'un syndicat ?

Tel que défini par le dictionnaire, c'est un groupement professionnel dont le but principal est de défendre les intérêts communs des membres d'une même entreprise.

*L'article 1<sup>er</sup> des statuts de la CGT stipule :*

*« La Confédération Générale du Travail, régie par les présents statuts, groupe toutes les organisations rassemblant sans distinction d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, les salariés conscients de la lutte à mener pour défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels. »*

En partant de l'expression, des aspirations, des besoins, des femmes et des hommes dans toutes leurs dimensions, la CGT prend partie pour la vie.

Elle œuvre, soutenant le mouvement social, dans une démarche revendicative, démocratique, diversifiée, unitaire et indépendante, au service des besoins porteurs d'une formidable exigence, le progrès social. Si la CGT a su s'adapter aux évolutions, elle ne renonce pas pour autant à ses ambitions d'aider à créer une société :

**Plus juste :** en s'opposant au recul social qui nous est proposé comme avenir pour nos enfants.

**Plus solidaire :** en demandant la réduction du temps de travail sans perte de salaire pour permettre à tous d'occuper un emploi.

**Plus humaine :** en mettant l'homme au cœur de la société et non pas l'économie, préoccupation majeure actuellement de nos gouvernants.

**Plus fraternelle :** en luttant contre toute forme d'exclusion, notamment contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie, etc...

Pour atteindre ces buts, il est nécessaire de se rassembler et d'agir en toute liberté. Construire son présent et son devenir sont bien les enjeux majeurs de notre société actuelle.

Le syndicalisme joue là pleinement son rôle, et l'implication des syndiqués y est prépondérante, **rien ne peut se faire sans eux.**

Ensemble, nous pouvons mettre en échec les menaces qui pèsent sur la sécurité sociale, le droit au travail, le pouvoir d'achat, les acquis sociaux.

**Tu as besoin :**

***de convivialité, de fraternité, de solidarité, d'équité, de justice...***

**Tu as envie :**

***d'être respecté, d'être écouté, d'être reconnu, d'être acteur de ta vie...***

## C'est fait pour ça la CGT

**Constitution de la République Française** (adoptée le 27 octobre 1946)

*Préambule repris dans la constitution du 4 octobre 1958. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses opinions ou de ses croyances. Tout homme peut défendre ses droits, et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.*

*Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail, ainsi qu'à la gestion des entreprises...*